

REFONTE DES CHAMPIONNATS

Réunion du 13 janvier 2025

Présents : Pascal TRANQUILLE, Didier BARDET, Jean Christophe FAVEREAUX, Sylvie SILVESTRE, Antonio DOS SANTOS, Philippe FOURE, Wilfried LECLERCQ, Emmanuel BOISSIER et Loïc PINCHINAT.

Clubs Présents : ALLONVILLE US, AMIENS CSA MONTIERES, AMIENS RC, AUXILOISE, BELLOY OL, BOUTTENCOURT ASIC, HALLENCOURT AC, PLESSIER FC, QUERRIEU AS, FLESSELLES US, ALBERT USOAAS.

Clubs excusés : CERISY AS, RC 2S, SC ABBEVILLE, US DAOURS

Le Président, Pascal TRANQUILLE, commence par accueillir les clubs et les remercier pour leur présence à cette réunion de travail. Il leur souhaite ensuite une bonne et heureuse année 2025, ainsi que la prospérité pour leurs clubs.

Un tour de table rapide est réalisé pour que chacun se présente à nouveau.

Il transmet ensuite l'ordre du jour de la réunion en précisant qu'il ne sera pas question de discuter ou s'épancher sur les statuts qui régissent les compétitions. Le sujet reste la refonte des championnats et son organisation.

Homologation PV du 22/10/24 :

Aucune remarque n'est formulée par les clubs en présence, ni transmise en amont, le PV de la réunion du 22/10/24 est donc validé tel que paru sur le site du DSF le 06/01/25.

Prochaines dates de réunion :

Sachant qu'il faut qu'un projet soit transmis aux clubs pour le vote en AG de juin 2025, les deux prochaines réunions sont ainsi fixées :

- 10/02/25 à 18h30
- 03/03/25 à 18h30

Logiquement ces deux réunions se dérouleront au Centre Fernand DUCHAUSSOY, une confirmation sera tout de même transmise aux participants.

Organisation/Préparation :

Le Président rappelle 2 choses qui sont à intégrer pour ce projet :

- La forme de la pyramide souhaitée de la D1 à la D6
- La date ultime de mise en œuvre (réalisation en 1, 2 ou 3 saisons...)

Il précise que selon le modèle adopté, il faudra sûrement une application progressive.

La volonté est de renforcer le niveau de pratique de notre D1 Seniors, afin que les clubs accédants en R3 puissent perdurer à ce niveau et au-dessus. Aujourd'hui, le format actuel ne voit que très peu d'équipes se maintenir.

Il informe également que la modification du nombre d'accession de district en ligue a été sollicitée par ses soins et mis à l'ordre du jour du prochain Conseil de Ligue. A ce jour, il est injustifiable d'avoir un ratio d'un pour trois en termes d'accessions par rapport aux autres districts. En effet, même si le nombre de licenciés est

supérieur, le nombre d'équipes Seniors et de pratiquants en COMPETITION Seniors n'atteint pas un ratio d'un pour trois ni même d'un pour deux.

Il transmet ensuite la parole à Loïc PINCHINAT, Secrétaire administratif en Charge des championnats.

Loïc précise que quelque soit le choix qui sera fait, le plus important restera en effet la mise en application. Il faut que cela soit réalisé pour la saison 2028/2029 au plus tard. Il rappelle qu'en cas de modification, l'application ne sera effective qu'à l'issue de la saison 2025/2026.

Scénarios

Scénario 1 :

On reste dans la situation actuelle au niveau de la pyramide et des accessions en divisions supérieures.

Soit deux groupes de D1 à 12 équipes.

Et en dessous, maintien du nombre de poules de 10 équipes avec une seule montée par poule.

Scénario 2 :

Retrouver une pyramide avec une seule D1

Il est avancé qu'en cas de troisième accession en Ligue, il n'est pas souhaitable d'avoir un match de barrage entre les deux deuxièmes de chaque poule de D1. Ce serait un match à risques pour clore la saison qui pourrait engendrer de multiples problèmes.

Maintenant, il faut définir le nombre d'équipes souhaitées dans ce groupe de D1, et dans les divisions suivantes. Il est toutefois précisé que selon le scénario choisi par les clubs, la réalisation des groupes de D1 et D2 se fera désormais par « Chapeau » afin d'équilibrer les groupes (descendants, accédants, réserves, maintenus).

Orientations :

- **1 groupe de D1 à 12 ou 14 équipes**

Il est précisé, conformément aux articles 13.6 des Statuts du DSF, et 2.3 du Règlement des Championnats Seniors masculins, que les groupes peuvent être amenés exceptionnellement à 14 selon les circonstances.

Il serait donc possible de partir sur un groupe à 12 et en fonction des évolutions règlementaires, nombre de montées en R3, ou nombre de descentes de R3, de passer à 14 équipes en D1.

Avec un groupe à 14, il est convenu de limiter les engagements possibles de ces équipes au seul Challenge CRCA (Coupe de la Somme Seniors) en plus de la Coupe de France. Il n'y aurait plus de reversement des équipes de D1 en Challenge Jean Pierre DEMAGNY en cas d'élimination du Challenge CRCA. Ceci bien évidemment pour libérer des dates.

- **2 groupes de 12 équipes en D2 avec 2 accessions par groupe en division supérieure.**

Même préconisation pour la Coupe de la Somme qu'en D1 Seniors. Limitation à un challenge par équipe.

Volonté d'avoir deux accessions par poule afin de garder un attrait plus longtemps dans les championnats pour les différentes équipes. Que ce soit pour l'accession mais également pour le maintien.

- De la D3 à la D..., groupes de 10 équipes avec 2 accessions par poule

Tableau projeté des souhaits :

Division	Nombre de Groupe	Nb d'équipes par Groupe	Nombre total d'équipes	Accessions par division
D1	1	14 ou 12	14 ou 12	2
D2	2	12	24	4
D3	3	10	30	6
D4	4	10	40	8
D5	5	10	50	10
D6	6	10	60	12
D7 ?	?	?	?	?
Total			216 ou 218 équipes	42 accessions

Tableau actuel pour 2024/2025 :

Division	Nombre de Groupe	Nb d'équipes par Groupe	Nombre total d'équipes	Accessions par division
D1	2	12	24	2
D2	3	10	30	3
D3	4	10	40	4
D4	5	10	50	5
D5	6	10	60	6
D6	4	12	48	4
Total			252 équipes	24 accessions

Il faut donc ensuite réfléchir à l'organisation de la D6 et s'il doit être créé une D7 car avec une pyramide parfaite, on s'aperçoit qu'il y a 34 équipes manquantes.

Ce qui doit être pris en compte dans la réflexion de la composition de la D6, c'est le maintien de l'attractivité jusqu'en fin de saison, avec un nombre de match suffisant et minimum en deuxième partie de saison pour toutes les équipes. Pour le moment cette division ne souffre d'aucun Forfait général, mais cela se produit généralement à partir de mars/avril lorsque les classements de certains ne permettent plus d'accession.

Il est avancé plusieurs idées :

- Autoriser la participation de deux équipes seniors maximum dans les compétitions départementales. Ensuite mise en place d'un Critérium des équipes réserves sans accession (pour les équipes 3 et/ou 4)
- Réaliser une phase de brassage pour définir ensuite des groupes jouant pour l'accession en D5, et des groupes orientés loisirs. Championnat en 2 phases, avec une deuxième phase qui débiterait en février/mars avec des groupes de 6 équipes.
- Maintien de la formule actuelle soit des groupes à 12 en D6
- Création d'une D7 si retour à une pyramide parfaite.

Ce qui est retenu, c'est l'importance de la compétition, la considération de la D6, et un nombre suffisant de rencontre pour tous en D6, et la constitution de groupes géographiques.

Remarque : En visualisant le tableau des souhaits projetés, si l'on augmente le nombre de groupes en D6, il y a aura forcément plus de descentes de D5 en D6. Car si on ajoute 3 groupes à 10, pour avoir sensiblement autant d'équipes qu'aujourd'hui, cela équivaudra à 6 montées supplémentaires à éponger.

La mise en place du scénario 2 :

2 possibilités :

- En une seule intersaison (un gros bouleversement mais en une seule fois)
- Sur 2 ou 3 saisons (de nombreuses descentes mais étalées)

Les discussions se succèdent sur la mise en place car ce sera l'objet de la prochaine réunion. Il est évoqué de parler d'accessions sur une saison plutôt que de rétrogradations avec la création d'une nouvelle D1.

Par exemple en D1 :

- les deux premiers accèdent en R3
- Les autres jouent leur accession en D1
 - o Du 2^{ème} au 5^{ème} ou 6^{ème} de chaque poule en fonction des descentes de ligue
- Accessions de 3 équipes de D2

Impacts sur les composantes du DSF

- Au niveau arbitrage, c'est mathématique, on passerait de 12 matchs à 7 en D1, et de 15 matchs à 12 en D2. Soit d'un besoin actuel pour la D1 et la D2 de 66 arbitres, à 45 demain si l'on maintient 2 arbitres en D2, ou 57 si l'on revient à 3 arbitres en D2.

Ce qui implique un renforcement de l'élite de l'arbitrage puisque le nombre d'arbitres pour la D1 sera nettement inférieur au quota actuel.

Il y aura donc plus d'arbitres disponibles pour les divisions inférieures jusqu'en D5.

Il est proposé la création d'un groupe élite « **arbitres D1/D2** » afin que ces derniers tournent aussi bien en D1 qu'en D2.

- Concernant les éducateurs, actuellement 54 clubs sont concernés par les obligations au Statut des Educateurs. Ils seront 36 à 38 en cas de validation du scénario 2.

C'est dommageable car les clubs commencent à suivre ce statut et former leurs éducateurs.

Emmanuel BOISSIER avance qu'il ne conçoit pas étendre ce Statut à la D3 Seniors. Cela serait, à son idée, trop contraignant pour les clubs.

Tour de table :

La Président redonne la parole à chacun pour qu'il s'exprime sur la réunion du jour.

- **M. STACHURSKI Joseph, Président de l'OL BELLOY SUR SOMME :**

C'est bien de réfléchir aussi dans cette restructuration, à l'avenir de la D6. La réflexion ne se limite pas qu'à la D1 et la D2.

- **M. Nicolas BRIDOUX, Président AC HALLENCOURT :**

Il relance les membres présents sur sa formule concernant la présentation qui doit être faite aux clubs. Il pense que la transition doit être faite sur une saison.

- **M. Richard LEROY, Président ASIC BOUTTENCOURT :**

C'est une bonne chose de travailler ensemble sur ce projet.

- **M. Dominique FLAHAUT, Président du CSA MONTEIRES :**

Il précise être favorable pour des groupes à 12 au minimum en D1 et en D2, et deux accessions par poule.

- **M. Rémi LEBOUÉ, Président de l'US ALLONVILLE :**

Il pense qu'il faudra également revoir l'ensemble des règlements du DSF liés au Championnat Seniors pour être à jour au niveau Juridique.

- **M. Philippe FOURE, Président Commissions Championnats et Juridique :**

Il aimerait que la transition se fasse sur une seule saison. Et il faut effectivement partir de la D6 pour remonter à la D1 concernant l'organisation.

- **M. Nicolas SAGNIER, Dirigeant Auxilois :**

Il faut effectivement faire progresser le niveau de la D1. La transition doit être rapide. C'est mieux d'avoir une seule déconvenue plutôt que plusieurs sur des saisons qui se succèdent.

- **M. Philippe COMOR, Président du RC AMIENS :**

Il est favorable au projet étudié ce jour. Il faut juste faire attention au nombre de descentes que cela va engendrer.

- **M. Paul Henri COLAU, Président de l'AS QUERRIEU PONT NOYELLES :**

Il se dit favorable à une transition rapide sur une saison, et surtout pour l'établissement des groupes par chapeau.

- **Jean Christophe FAVEREAUX, Président de la CAS :**

Ce travail va dans le bon sens. Il faut continuer.

- **M. Carlos FERREIRA, Président de l'USOAS :**

C'est un gros chantier et malheureusement peu de clubs semblent intéressés. C'est tout de même l'avenir du Football départemental.

La réalisation d'une pyramide implique la considération de la base, la D6 qu'il ne faut pas oublier.

En une saison, cela me paraît difficile à mettre en place.

- **M. Eric CORDIER, entraîneur US FLESSELLES :**

Il pense qu'il faut garder la notion de compétition même en D6, chacun à son niveau doit pouvoir jouer une montée ou un maintien.

Revenir à 3 arbitres en D2 serait bienvenu.

Pour la mise en place, sur 2 saisons, cela serait plus facile pour la transition.

- **M. Jean Louis CHERIFI, Président de l'US FLESSELLES :**

Il est également favorable à une transition sur 2 saisons. C'est bien de pouvoir travailler de concert entre clubs. Aujourd'hui, il faut aller de l'avant.

- **M. Nicolas RETOURNE, Président du FC PLESSIER :**

Il y a beaucoup de bonnes idées. Même la base doit être solide. Un arbitrage régulier en D4/D5 sera également une bonne chose. Il faut effectivement renforcer le sommet de notre pyramide.

- **M. Wilfried LECLERCQ, Directeur :**

Il précise que dans son courrier d'excuse, M. Benjamin DESSON, éducateur du RC 2S, avance qu'il se positionne sur une pyramide avec un seul groupe de D1 à 14 équipes, puis deux groupes à 12 en D2, et des

groupes à 10 en dessous. Ainsi que deux montées par groupe à tous les niveaux. Ce qui se rapproche des volontés du jour.

- **M. Pascal TRANQUILLE, Président du DSF :**

Il informe les participants que nous sommes à ce jour à 24.008 licenciés, nous nous rapprochons du chiffre de la saison passée (24.613).

Il tient également à féliciter le SC ABBEVILLE pour la qualification de son équipe en 16^{ème} de Finale de la GAMBARDELLA et souhaite à l'AMIENS SC de faire pareil.

Actuellement la météo n'est pas des plus favorables, il espère donc une augmentation de projet de terrains synthétiques dans le département.

Deux autres problématiques seront également abordées, le développement du Futsal et du foot Féminin.

Le Président de Séance : Pascal TRANQUILLE

Le Secrétaire de séance : Wilfried LECLERCQ